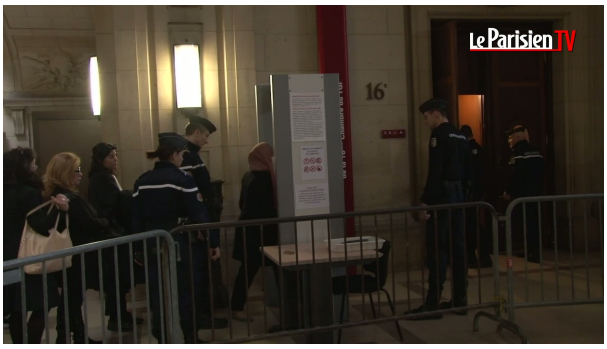
Trappes (78) : Des peines de 3 à 5 ans de prison pour les aspirants jihadistes

23/03/2016 à 19h10



De jeunes Français, 3 hommes et 1 femme, qui avaient tenté de gagner la Syrie quelques jours après les attaques contre Charlie Hebdo en janvier 2015, ont été condamnés mercredi à des peines de 3 à 5 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Paris.

Silhem Laidouni, seule présente lors du délibéré et unique prévenue à comparaitre libre, a été condamnée à 3 ans de prison dont un avec sursis. Les autres membres, Bilal Thagi (24 ans), Mansour Ly (22 ans) et Fayçal Aït Messoud (19 ans) ont été condamnés à des peines allant de 4 à 5 ans pour « *association de malfaiteurs en vue de commettre des actes terroristes* ».